

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Direction générale de France Travail
Paris, le 26 mars 2024

Lancement de la 8^{ème} édition de la Semaine des métiers du maritime et du fluvial

France Travail organise, du 2 au 5 avril 2024, la 8^{ème} édition de la Semaine des métiers du maritime et du fluvial avec le soutien du secrétariat général de la mer, l'ensemble des entreprises regroupées au sein du Cluster maritime français, la Marine nationale et le CINav (Campus national des industries de la mer). L'objectif de cette semaine est de mettre en avant les opportunités d'emploi et de formation de la filière et améliorer sa visibilité. La Semaine est aussi l'occasion de sensibiliser le public aux nouveaux métiers qui se sont créés ou qui ont tendance à émerger.

Avec l'un des plus grands domaines maritimes au monde, la France dispose d'un potentiel de développement économique majeur et des besoins en recrutement importants. Ce potentiel est aujourd'hui renforcé par des secteurs en fort développement comme les énergies maritimes renouvelables, les biotechnologies bleues ou le génie écologique côtier.

L'ambition est de doubler d'ici 2030 le nombre d'emplois dans le cadre d'un plan de relance pour soutenir notamment le développement des emplois et des compétences de la filière et promouvoir les métiers de la mer.

Plus de 900 métiers sont considérés comme maritimes, fluviaux et littoraux avec de forts potentiels en recrutement selon les régions et les zones littorales.

Ces métiers comprennent trois grands groupes : les activités maritimes en mer (pêche et aquaculture, navigation maritime, travaux en mer), les activités maritimes et fluviales sur terre (services portuaires, construction et maintenance navales, transformation des produits de la mer...) et les services liés à la mer (hôtellerie-restauration balnéaire, activités et loisirs littoraux...).

Entre janvier et décembre 2023, 418 400 offres d'emploi en lien avec les activités maritimes ont été déposées auprès de Pôle emploi devenu France Travail. Des emplois en hausse par rapport à la même période de l'année précédente (+12,9 % dans la filière contre +0,9 % tous secteurs).

168 400 demandeurs d'emploi sont comptabilisés en France en catégories ABC dans la filière maritime, en moyenne sur 12 mois en 2023. Sur un an, ce nombre s'inscrit en retrait de 2,8 %, soit une tendance plus affirmée que celle relevée sur l'ensemble de la demande d'emploi (-1,4 %).

Les entrées en formation dédiée à l'économie bleue s'élèvent à près de 77 400 en 2023. 43,6 % des formations financées ont pour cadre l'hôtellerie-restauration et 26,1 % les services portuaires et nautiques.

Au cours de cette 8^{ème} édition de cette semaine nationale, plus de 250 événements et animations seront proposés dans les agences France Travail, les établissements publics et les entreprises : visites d'entreprises ou de chantiers, jobs dating, ateliers d'information, conférences...

A cette occasion, France Travail et le CINav (Campus national des industries de la mer) signeront, le 28 mars, une convention cadre nationale d'une durée de trois ans. Ce partenariat s'articule autour de 4 ambitions principales afin d'œuvrer ensemble en faveur du retour durable à l'emploi des demandeurs d'emploi, renforcer l'attractivité de la filière et de ses métiers et répondre aux besoins de l'industrie maritime :

1. Développer les synergies nationales et territoriales entre les deux réseaux ;
2. Améliorer l'information sur les métiers et les compétences de la filière auprès des demandeurs d'emploi pour favoriser leur attractivité :
 - en partageant des informations contribuant au diagnostic sectoriel et territorial des enjeux du recrutement de l'industrie maritime dans les territoires ;
 - en valorisant les métiers et en renforçant l'attractivité du secteur.
3. Agir pour satisfaire les besoins en recrutement de l'industrie maritime au bénéfice du placement des demandeurs d'emploi :
 - en donnant plus de visibilité aux opportunités d'emploi du secteur de l'industrie maritime ;
 - en facilitant et accompagnant les recrutements.
4. Renforcer les démarches inclusives des publics demandeurs d'emploi dans ce secteur en mobilisant les dispositifs existants.

Quelques exemples d'événements pour cette Semaine des métiers du maritime et du fluvial :

- En Occitanie, le 2 avril de 14h à 15h30, à Canet-en-Roussillon, [visite piétonne de la Zone Technique du Port de Canet en Roussillon](#) : en déambulant dans la Zone Technique, vous serez présentés les principaux employeurs du nautisme canétois ainsi que leurs métiers et spécificités ;
- En Normandie, le 2 avril à partir de 8h30, à Granville, [visite de la Criée et de l'entreprise Mer Sea, rencontre et échange avec le recruteur](#) ;
- Dans les Hauts-de-France, le 3 avril à partir de 13h30, à Dunkerque, [Forum "Découverte des métiers" du Grand Port Maritime de Dunkerque](#) ;
- En Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, le 4 avril à 14h30, webinaire « [Les emplois au fil du Rhône](#) » avec la Compagnie Nationale du Rhône ;
- En Nouvelle-Aquitaine, le 4 avril à partir de 11h, à Anglet, [visite de chantier et découverte des métiers autour de la navigation sur l'Hermione](#) ;
- En Nouvelle-Aquitaine, le 5 avril de 14h à 16h, à Ondres, Initiative Océane (nettoyages de plages, lacs, rivières et fonds marins) avec France Travail Boucau en lien avec Surf Rider, la Ville d'Ondres et l'association Atlantique Landes Récifs.

Tous les événements sont à retrouver sur :

<https://mesevenementsemploi.francetravail.fr/mes-evenements-emploi/evenements>

À propos de France Travail :

France Travail a remplacé Pôle emploi au 1er janvier 2024.

France Travail est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité, sur 55 000 collaborateurs et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi.

Retrouvez l'actualité de France Travail sur : <http://www.francetravail.org/accueil/>

SERVICE DE PRESSE FRANCE TRAVAIL

France Travail : Anne-Sophie Maille – 06 18 67 58 91 – anne-sophie.maille@francetravail.fr